

Panneaux d'exposition des bornes de l'Isère
Convention de mise en dépôt auprès de la personne responsable par territoire

Je soussigné

Membre de l'association

Déclare conserver en dépôt **les panneaux généraux n° 1 à 5 et les panneaux du territoire**
.....n°1 à.....

à partir du/...../ 202... et ceci pour une durée indéterminée, avec pour mission de déléguer ce dépôt à toute structure intéressée après signature du formulaire ci-après.

La personne désignée ci-dessus se chargera d'établir un planning pour la circulation des panneaux en prenant bien soin de faire signer à chaque fois le formulaire de prêt.

Des plaquettes de la FAPI ont été mises à disposition et d'autres plaquettes pourront être fournies à la demande. Des ouvrages sur les bornes ont été mis à disposition afin d'être vendus au prix de 18€ l'unité contre un chèque à l'ordre de la FAPI. Ils sont à fournir aux personnes qui prendront l'exposition contre un chèque de caution (90,00€ pour 5 exemplaires). Nombre d'exemplaires en dépôt =.....

La structure emprunteuse s'engage à prendre le plus grand soin de ces panneaux d'exposition et à transmettre aux responsables de la FAPI, les documents de presse les concernant.

En cas de détérioration, les frais seront facturés.

Un territoire ou une association peut organiser une manifestation autour de l'exposition en informant la FAPI au préalable.

La FAPI reste propriétaire des panneaux d'exposition et se réserve le droit de les récupérer en cas de besoin spécifique.

Fait à Grenoble, le :.....

Signature FAPI

Signature de la personne responsable du dépôt